



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 27 MAI 2020

Rapport n° CP 2020-190

ÉNERGIE, AFFECTATIONS AUX ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES ET AUX PROJETS INNOVANTS

Amendement

Le dossier suivant est supprimé de la délibération et de ses annexes :

« DOSSIER N° EX047133 - AAP Projets innovants - Bâtiment Polytechnique "BACHELOR" TOTAL SA »

Exposé des motifs

Alors que s'engage une crise économique et sociale majeure, l'argent public doit bénéficier à de réelles politiques sociales et environnementales, pas à TOTAL !

Le présent rapport propose, parmi ses attributions d'aides au développement des énergies renouvelables, une subvention à la société TOTAL d'un montant de 132 288, 14 € pour « installer sur une résidence étudiante de 487 places sur le campus de l'École Polytechnique une installation expérimentale de production photovoltaïque en autoconsommation collective ».

L'attribution d'une telle aide publique est à plusieurs titres problématique.

Outre qu'on puisse s'interroger sur le fait que l'École Polytechnique soit, du fait des ressources dont elle dispose au regard d'autres établissements publics d'enseignement supérieur, réellement prioritaire en matière d'aides régionales, une subvention à la multinationale pétrolière TOTAL est parfaitement indécente. Elle l'est a fortiori dans ce contexte où s'annonce une crise sociale majeure, qui doit inciter notre collectivité à mobiliser des moyens sans précédent en matière d'aides sociales pour les populations franciliennes, mais aussi pour continuer à soutenir des acteurs véritablement engagés dans la protection de l'environnement.

Si l'on peut se féliciter que Total, qui figure depuis des décennies parmi les plus gros pollueurs de la planète, se préoccupe aujourd'hui d'énergies renouvelables, rien ne justifie l'attribution d'une aide régionale de 132 288€ à cette société au chiffre d'affaire de 200 milliards de dollars, pour une opération qui, de surcroît, semble relever davantage du *greenwashing*.

Nos concitoyens sont, à très juste titre, de plus en plus exigeants sur l'usage de l'argent public. Cette préoccupation s'est encore renforcée dans le cadre de l'actuelle crise sanitaire.

L'exécutif régional ferait ainsi preuve de décence et de davantage de clairvoyance en redéployant les moyens prévus pour cette subvention au bénéfice d'acteurs de la protection de l'environnement, ou de dispositifs d'aide sociale qui vont s'avérer indispensables alors qu'une crise sociale majeure s'engage dans notre pays et en Ile-de-France.

Céline MALAISE
Présidente de groupe